

Le Conservatoire du Littoral, nouveau partenaire pour *les Tourbières du Lézou*

Consciente de la valeur écologique, sociale, économique et culturelle de son littoral, la France a fait le choix de préserver une part significative d'espaces naturels littoraux et lacustres et de les rendre accessibles à tous. L'Etat a ainsi décidé de créer en 1975 le Conservatoire du littoral, un établissement public dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral et des rivages des grands lacs de plus de 1 000 ha, menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels.

Le lac de Pareloup couvre 1 260 ha et présente un linéaire de 107 km de berges. Le Conservatoire a acquis sur le territoire de la commune de Salles-Curan près de 60 ha essentiellement à vocation agricole et pour une petite partie forestière. Ce travail vise à perpétuer les pratiques agricoles actuelles, restaurer les haies bocagères et valoriser le boisement en place.

Le Conservatoire porte une attention particulière aux zones humides remarquables le long des rives du lac de Pareloup et étudie, avec les communes concernées, la possibilité d'une acquisition pour faciliter leur préservation et leur valorisation.



Site Natura 2000 en bordure du Lac de Pareloup

Plus d'informations sur Natura 2000

Site de la DREAL Occitanie
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

Le portail Natura 2000 du Ministère
www.developpement-durable.gouv.fr



Pour en savoir plus contactez les structures suivantes :

**Syndicat Mixte
du Bassin Versant du Viaur**
10, Cité du Paradis
12 800 NAUCELLE
05.65.71.12.64

Animateur du site Natura 2000
Clément DECAUX

ADASEA d'Oc / Rural Concept
Carrefour de l'Agriculture
5, Boulevard du 122ème RI
12026 RODEZ Cedex 9
05.65.73.76.76

DDT de l'Aveyron
Service Eau et Biodiversité
Unité Milieux Naturels et Biodiversité
9, Rue de Bruxelles - Bourran BP 3370
12 033 RODEZ Cedex 9
05.65.73.50.00



La Lettre NATURA 2000 Tourbières du Lézou

Fiche d'identité

NOM : Tourbières du Lézou

CODE : FR 7300870

COMMUNES : Canet-de-Salars, Castelnaud Pegayrols, Curan,
St Beuzély, St Laurent de Lézou, St Léons,
Salles-Curan, Vezins-de-Lézou

SUPERFICIE : 487,48 hectares

INTÉRÊTS DU SITE : Ensemble de tourbières et de prairies humides du Lézou.

HABITATS : Tourbières hautes actives, tourbières et prairies humides à molinie, prairies de fauche de montagne, tremblants.

ESPÈCES : Drosera à feuilles rondes, Drosera intermédiaire, Iris de Sibérie, Epipactis des marais, Spiranthe d'été.

ENJEUX : Assurer la gestion durable de la biodiversité végétale et animale. Accompagner les activités de valorisation économiques et sociales.

A l'occasion de la lettre Natura n°16, nous vous présentons les évolutions et perspectives à venir en matière d'animation du site des Tourbières du Lézou. L'année 2016 a donc vu la mise en œuvre de cette animation, dans la continuité des opérations réalisées par le passé. Celle-ci a été l'occasion d'échanges, de réflexions, de découvertes, en somme porteuse d'enrichissements qui, nous l'espérons, viendront contribuer à la vie du site, sa valorisation et à la conservation de ses richesses naturelles.

Bonne lecture.



Drosera à feuilles rondes

“Où en sont les Tourbières du *Lézou*” ?

Au cours de l'été 2016, un suivi des habitats naturels a été réalisé. L'objectif est de s'assurer du bon état de conservation des habitats ayant justifiés l'intégration au sein du réseau Natura 2000, compte tenu des mesures de gestion mises en œuvre. C'est également l'occasion de « toucher du doigt » et d'appréhender les caractéristiques propres à chacun des sites, et, si besoin, de proposer de nouvelles orientations de gestion.

Dans l'ensemble, les sites du Lézou se portent bien. Même s'il faut bien reconnaître que la situation pourrait parfois s'améliorer, les habitats naturels les plus emblématiques du Lézou semblent se maintenir à la hauteur de leur réputation.

Mais qui sont-ils, ces habitats ?

Derrière la dénomination de « tourbières », parfois utilisée de manière un peu trop générique, se dissimule une multitude de milieux. Tâchons ici d'en présenter les plus représentatifs.

Les tourbières hautes

Aussi appelées « hauts-marais », elles font incontestablement figure de vedettes au sein du site Natura 2000 ! Elles correspondent aux formations les plus « typiques » des tourbières et constituent le terrain de prédilection de plusieurs espèces de sphaignes. Leur principale caractéristique tient au fait que ces formations, au fur et à mesure de leur croissance, vont s'élever au-dessus du sol jusqu'à n'être plus alimentées en eau que par les précipitations... dont elles ont besoin en abondance !

On comprend alors facilement que leur développement nécessite des conditions climatiques drastiques, au sein d'un milieu extrêmement pauvre, d'où leur spécialisation et donc, leur rareté. Sur le Lézou, ces formations sont fragmentées, et se présentent sous la forme de bombements de sphaignes.



Bombements de sphaignes

Les prairies tourbeuses

C'est l'habitat le plus fréquemment rencontré au sein du site, et aussi celui qui occupe les plus vastes surfaces. Ce qui ne justifie en aucun cas d'y porter une moindre attention !

Au contraire, ces prairies caractéristiques des sols acides, pauvres et humides font partie intégrante du paysage du Lézou, et sont comme un témoignage des pratiques agricoles extensives d'hier qui ont su les préserver. La Molinie bleue et le Jonc acutiflore structurent généralement ces prairies et leur impriment un aspect caractéristique ; plusieurs espèces à forte valeur patrimoniale peuvent toutefois s'y dissimuler !



Molinie bleue

Jonc acutiflore

Prairies acides à Molinie

Les bas *marais*

Les bas marais correspondent aux formations s'installant sur des sols engorgés d'eau quasiment en permanence, voire parfois en situation amphibie, à la faveur des dépressions où l'eau stagne. Dans cette configuration, la tourbe se forme sous le niveau de l'eau, en raison de l'absence d'oxygène. Occupées plutôt par de petits Carex, ou Laïches, ces formations représentent le plus souvent de petites surfaces mais peuvent accueillir de nombreuses espèces rares et protégées !



Bas-marais



Point sur la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC)

Ouverte en 2015 et 2016, la contractualisation des MAEC a permis la signature de 19 contrats, soit l'engagement de 94 ha répartis sur 9 exploitations.

Pour rappel, cette démarche contractuelle et volontaire est proposée aux agriculteurs souhaitant s'engager dans une démarche de gestion durable des sites. Les parcelles éligibles sont celles qui abritent les habitats naturels et/ou les espèces animales les plus sensibles.

Sur le terrain, les mesures les plus fréquemment souscrites concernent les prairies humides, avec pour objectif la gestion de la pression de pâturage et la limitation, voire la suppression de la fertilisation azotée. En contrepartie, l'exploitant perçoit une aide financière pour compenser le manque à gagner.

Sur les 5 années d'engagement, les contractualisations représentent un montant global de 61 000 € pour l'ensemble des surfaces engagées.

Zoom sur : Suivi de l'Azuré des *Mouillères*

A l'occasion des précédents numéros, nous vous avons parlé de l'Azuré des Mouillères (*Maculinea alcon alcon*), petit papillon inféodé aux zones humides et dépendant pour sa reproduction d'une plante hôte, la Gentiane pneumonanthe. De fait, les tourbières du Lézou constituent un site de prédilection pour l'espèce à l'échelle régionale !

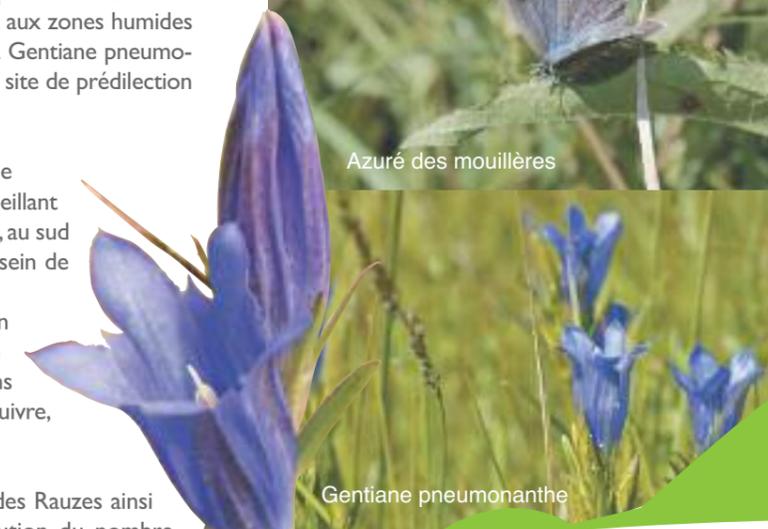
Un suivi des populations a été réalisé au cours du mois de septembre 2016. A cette occasion, un nouveau site accueillant l'espèce a été découvert sur la zone humide des Violettes, au sud de Mauriac. Près de 200 œufs ont été comptabilisés au sein de cette petite zone humide !

Sur la plaine de Mauriac en revanche, le précieux papillon n'a pu être observé depuis 2004, et il en a été de même en 2016. Il est cependant envisageable que nous soyons passés « à côté », au vu de la superficie du site... affaire à suivre, donc.

Enfin, l'espèce est toujours bien présente sur la Plaine des Rauzes ainsi que sur le site d'Agladières, malgré une légère diminution du nombre de Gentianes observées cet été.



Azuré des mouillères



Gentiane pneumonanthe